

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°272/2017

**OBJET : Validation CR
CS du 21 mars 2017**

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 6

L'an deux mille dix sept, et le 20 juin 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 12 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat au Conseil Départemental.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Dominique NURIT, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER – CASTELNAU LE LEZ
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Aurélien MANENC, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Éric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

La Présidente présente le compte rendu de la réunion du comité syndical du 21 mars 2017.

Affichée le :

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et présentés, le comité syndical :

DECIDE de valider ce compte rendu.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 20 juin 2017

La Présidente



Marie PASSIEUX